

Procès verbal du conseil municipal du lundi 25 novembre 2013 à 15 h 30.

Présents : Mesdames : G. AUDIGIER, B. ARZALIER

Messieurs : A. AUDIGIER, G. SARTI, L. PEREYRON, J. ALEXANDRE, G. FARGIER.

Absent : PICAUD B.

Procurations : D. VERNET a donné pouvoir à ALEXANDRE J. ; I. SALADINO a donné pouvoir à AUDIGIER A.

Secrétaire de séance : G. AUDIGIER.

1) Approbation du projet de pv du conseil municipal du 4 novembre 2013.

Le projet de procès verbal préalablement transmis aux conseillers a été approuvé. Vote unanimité

2) Décision modificative budget général.

Cette décision modificative a pour but de prendre en compte la dépense liée à la fourniture d'équipement pour un tiers déneigeur (coût de l'achat et de l'installation d'une lame à neige, coût d'achat de deux chaînes à neige – pneus avant-)

| Dm 2013 Budget Commune | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|---------------|-----------|----------------------|
| Fonctionnement dépenses | | | | |
| article | intitulé | BP | DM | Nouveau total |
| 60 632 | fournitures de petit équipement | 3 000 | - 500 | 2 500 |
| 615233 | entretien voies déneigement | 2 500 | 1 700 | 4 200 |
| 6281 | concours divers | 2 500 | - 600 | 1 900 |
| 616 | primes d'assurances | 8 000 | - 600 | 7 400 |
| total | | 16 000 | 0 | 16 000 |
| investissement dépenses | | | | |
| article | intitulé | BP | DM | Nouveau total |
| 57 - 215 78 | autre matériel et outillage de voirie | 6448 | 10 000 | 16 448 |
| 582 313 | travaux bâtiments | 54976 | - 10 000 | 44 976 |
| total | | 61424 | 0 | 61 424 |

Vote : unanimité.

3) Déneigement.

Le service de déneigement était assuré par M. Gamondès depuis le 1^{er} janvier 2002. Ce dernier ne souhaite plus assurer cette prestation, il est nécessaire de trouver une solution pour assurer le déneigement des routes communales. Le maire a contacté M. Julien BEAUME agriculteur à Montpezat sous Bauzon. Ce dernier est d'accord pour assurer cette prestation, mais il est nécessaire que la commune équipe le tracteur de M. BEAUME avec le matériel nécessaire : lame à neige avec fixation par le biais d'une plaque SETRA et une paire de chaînes à neige. La prestation de déneigement étant encadrée par l'établissement d'une convention entre M. Julien BEAUME et la commune de St Pierre de Colombier. Vote unanimité.

4) Indemnité du trésorier.

Le conseil municipal a délibéré pour que la commune demande le concours du Trésorier pour assurer des prestations de conseil et que la commune paie l'indemnité de conseil. Vote : unanimité.

5) Demande de subvention pour le remplacement du luminaire au hameau de Pruneyrolles.

Le lampadaire du hameau de Pruneyrolles est en panne, il faut le changer. Le Syndicat Départemental d'Energie accorde une subvention pour cette opération. Il s'agit de délibérer pour remplacer le lampadaire et demander la subvention au SDE. (50 % de subvention). Vote unanimité.